

sources de leur art, ne comprenant rien à ce mal et se voyant à bout d'expédients, finirent par conseiller aux parents de mettre leur enfant dans une maison d'aliénés. Probablement la pauvre petite y serait encore s'ils avaient suivi ce conseil.

Mais, sur ces entrefaits, la divine Providence voulut que le R. P. Jean-Joseph, franciscain du couvent de Bourges, ayant entendu parler de cette enfant, se la fit amener par les parents, au couvent, pour la voir. Il n'eut pas de peine à reconnaître que cette maladie extraordinaire n'était autre chose qu'une vraie possession du démon. Conduisez votre enfant à Pellevoisin, dit-il aux parents, et si, comme je crois, c'est le démon qui la tourmente, soyez sûrs que la Sainte Vierge vous la guérira. Son espérance ne fut pas trompée.

Le jeudi suivant, M. Millet conduisit sa fille à Pellevoisin. Le lendemain, elle assista à la Messe qui fut dite pour elle dans la chapelle des apparitions. Après la Messe, elle dit ceci à M. le Curé de Pellevoisin : " La Sainte Vierge, pendant votre Messe, m'a fait entendre ces paroles : "*Mon enfant, tu seras guérie, dimanche prochain, à onze heures.*"